Tutoriel pour inscrire des projets d'Education Artistique et Culturelle sur l'application Adage

Pour se connecter à l'application :

L'application est accessible par le portail Arena, avec vos identifiants de connexion habituels. Choisir le domaine Scolarité du 1^e degré puis Adage – application dédiée à la généralisation de l'EAC



Vous accédez alors à la page d'accueil de l'application.



Cliquez ensuite sur l'onglet « Monter son projet » en haut de l'écran.

🖗 Adage	Etablissement -	Monter son projet	Recenser	Rechercher	Ressources -
		Créer un nouveau projet			
Duis our « Cróor u	in nouveeu projet				

Puis sur « Créer un nouveau projet »

L'inscription du projet dans l'application se fait en 5 étapes. Pour passer à l'étape suivante,

Enregistrer

cliquez sur le bouton « enregistrer », en bas à droite de l'écran

1- les données générales du projet.

Cliquez simplement sur « enregistrer ».

2-le projet

• Titre : Indiquer le titre en le faisant précéder de la mention PA73 –

Par exemple : PA73 – L'expression du mouvement

• Description : juste quelques mots pour résumer, un descriptif plus détaillé devra être rédigé à l'étape 4. Noter brièvement le PEAC des élèves participants.

• Domaines artistiques et culturels : Indiquer dans le menu déroulant en cliquant sur Q la discipline artistique du projet ; par exemple Danse pour un projet faisant intervenir une compagnie de danse. Il est possible d'indiquer plusieurs disciplines ; par exemple danse et arts plastiques.

• Partenaire : ce sont les lieux culturels : Musées, théâtres, médiathèques, galeries.... du département sont déjà répertoriés. Indiquer dans le menu déroulant en cliquant sur Q le lieu culturel du projet. Ce n'est pas une obligation.

• Autre(s) partenaire(s) : Au cas où la structure avec laquelle vous allez travailler n'aurait pas été répertoriée dans l'application, la noter ici.

Titre du projet :	PA73 - L'expression du mouvement					
Description :	Recherche et questionnement entre le geste dansé et le geste pictural. PEAC de l'élève : Sculptures sonores (X Saiki), Théâtre d'ombres et masques (Cie Transformation), Poésie (L Puissant La ponctuation comme accélérateur de mouvement)					
Domaines artistiques et culturels :						
Partenaire(s) :	× Artothèque - CHAMBERY					
	٩					
Autre(s) partenaire(s) :): Indiquer vos partenaires (structures, artistes ou intervenants) s'ils sont absents de la liste ci-dessus. Préciser leurs noms et adresses mails.					
Articulation avec un projet 2nd degré : Non						
Etablissement(s) 1er degré a	associé(s) : Sélectionner un établissement 🔹					

3- les participants :

A l'aide des menus déroulants 🕶

- Indiquer un professeur référent du projet ; cela peut être le directeur de l'école, ou un autre enseignant (la liste des enseignants est pré-inscrite).

- Indiquer le conseiller pédagogique référent : Mme Maurel ou Mme Paquier, selon la circonscription où se situe votre école.

- Indiquer les classes engagées



Créer les classes qui vont participer au projet :

Dans le 1e menu déroulant, choisissez le niveau de classe, et indiquez les effectifs.

Dans le 2^e menu déroulant, choisissez le nom de l'enseignant de la classe (la liste des enseignants rattachés à l'école est pré-inscrite).

scrits :		
liveau(x)		Effectif(s)
Sélectionner un niveau	٣	nombre
		Ajout
nseignant(s) responsable(s) :		
Q Selectionner un ou plusieurs enseignants responsables		

Renouveler l'opération si plusieurs classes de l'école participent.

Ces données sont désormais enregistrées. On pourra les retrouver directement pour inscrire ces classes à d'autres projets culturels.

- Intervenants : indiquer le nom du ou des artistes participant au projet, son adresse courriel, son n° de SIRET et au cas où la Cie.

4- le contenu du projet :

Remplir les différents items.

Connaître, Pratiquer, Rencontrer sont les 3 grands piliers du PEAC.

Connaître c'est formuler ce que va apprendre l'élève, ce qu'il va acquérir comme compétences, attitudes, lexiques, notions, repères, techniques, méthodes.... grâce au projet.

Pratiquer c'est formuler comment vont agir et expérimenter les élèves.

Rencontrer c'est inscrire quelle œuvre d'exposition, concert, spectacle, quel artiste, professionnel de la culture, quelle salle de spectacle, structure culturelle,.... vont fréquenter les élèves.

5- le budget prévisionnel

Dépenses :

Le coût moyen de l'heure d'intervention d'un artiste est environ de 60 euros/heure.

Dépenses	1590,00€	Recettes	1590,00€
Intervention(s) de professionnel(s) :	600,00 €	Participation de l'école dont la caisse de l'école	: 440≑ €
danseuse	10 h 60 € Ajouter une intervention	Subvention demandée à la ville :	0≑€
Sorties :	800 ♠ €	Subvention demandée à la communauté d'agglomération :	800€ €
Spectacle		Autres apports :	350≑ €
Frais de fonctionnement :	100€€	association des parents	
peinture, grandes feuilles, bâches, outils		Reste à financer :	0 €
Frais de déplacement :	90(≑ €		
bus pour aller à <u>l'artothèque</u>			

Pour finaliser votre inscription, n'oubliez pas de cliquer sur « enregistrer », à l'issue de cette dernière étape.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter les conseillères pédagogiques en arts et culture par mail ou téléphone. Elles peuvent se déplacer pour vous aider à remplir le formulaire.

Sabine Maurel : <u>sabine.maurel@ac-grenoble.fr</u> (Circonscriptions Combe de Savoie, Chy1 et 4 et Aix les Bains)

Isabelle Paquier : <u>isabelle.paquier@ac-grenoble.fr</u> (Circonscriptions Moûtiers, St Jean de Maurienne et Albertville)